

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1709

Artikel: Archéologie : des tombeaux cosmopolites
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des tombeaux cosmopolites

«Destins de pierre», ouvrage édité par les *Cahiers d'archéologie romande*, fouille dans les recoins de la cathédrale de Lausanne à la découverte des tombeaux qu'elle recèle.

En Grande-Bretagne, les vieilles abbayes ont été laissées à l'abandon après les confiscations ordonnées par Henri VIII lors de la séparation avec l'Eglise catholique. Ces ruines esthétiques, envahies par les herbes folles, parsèment la campagne anglaise. En été, les touristes se livrent à une danse étrange sautillant d'un pied sur l'autre. C'est que le sol est parsemé de pierres tombales. Les gens importants se faisaient enterrer dans les églises au Moyen-Age et quelque soit leur ancienneté, on ne marche pas sur une tombe, même si elle a 700 ans, même si elle est dans une église en ruine. C'est une règle très profonde de notre culture généralement respectée par les touristes.

Observez les visiteurs de nos églises, placez-vous sur leur par-

cours, par exemple dans la cathédrale de Lausanne, et vous observerez que même sans y penser, en regardant à peine le sol, la plupart d'entre eux contournent gisants et pierres tombales. Les *Cahiers d'archéologie romande* viennent précisément de consacrer un ouvrage aux tombeaux de la plus grande église gothique de Suisse, sous le titre «Destins de pierre».

Les patientes du docteur Tissot

Aujourd'hui, quinze dalles et cinq gisants datant du Moyen-Age sont visibles dans la cathédrale, vingt-neuf dalles et quatre pierres commémoratives ont été installées au XVII^e et XVIII^e siècles, mais lors de fouilles conduites de 1909 à 1912, 225 sépultures ont été recensées, certaines se trouvaient

à l'extérieur de la cathédrale actuelle et sont liées aux bâtiments antérieurs. Les problèmes de datation et d'attribution sont ardues. Les tombes, même de grands personnages comme les évêques ou les nobles, sont souvent mal documentées avec des inscriptions effacées. En 1804, une loi interdit définitivement les enterrements dans la cathédrale. Une exception fut consentie en 1817 pour l'élégant cénotaphe à la mémoire d'Henriette Canning situé dans la partie sud du vestibule. Cette jeune femme était l'épouse de l'ambassadeur d'Angleterre en Suisse.

Si le gisant d'Othon de Grandson est le plus célèbre monument funéraire du «grand temple» selon l'appellation protestante d'autrefois, le sarcophage de 1781 de la princesse Eka-

térina Orlov dans le bras nord du transept est une œuvre classique de très belle facture. La princesse Orlov morte d'une tuberculose à Lausanne à l'âge de 23 ans était venue consulter le célèbre docteur Tissot. Elle avait épousé son cousin qui portait le même nom, fils du comte Orlov, un des favoris de Catherine II, participant actif au coup d'état contre le tsar Pierre III. C'est ainsi que la cathédrale de Lausanne est indirectement liée à l'histoire de la Russie.

Deux autres monuments considérés comme fort laids ont été déménagés de la cathédrale pour être placés en 1967 au cimetière du Bois-de-Vaux où l'exposition aux intempéries entraîne une dégradation rapide. Il s'agit des cénotaphes d'une duchesse de Courlande décédée en 1782 et de la comtesse de Walmoden-Gimborn, qui perdit la vie une année plus tard en 1783. Cousine du chancelier de Prusse, elle épousa un comte du Saint-Empire, qui fut ambassadeur de Hanovre à la cour de Vienne. Ces dames de la grande noblesse du nord de l'Europe étaient également des patientes du docteur Tissot, ce qui explique leurs longs séjours dans ce qui n'était pas encore la capitale vaudoise. Et voilà comment un ouvrage savant sur les tombeaux d'une église vous amène au cosmopolitisme européen d'avant l'ère des nationalismes, mais c'est une autre chanson. *jpg*

«Destins de pierre, le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne», *Cahiers d'archéologie romande* 104, Lausanne, 2006.

La Suisse dans l'espace

Notre pays a toujours manifesté une présence aussi discrète qu'efficace dans le domaine spatial. Membre de l'agence européenne (ESA), il a su échapper à l'isolement auquel semblait le condamner sa non-participation à l'Union européenne. Les entreprises suisses ont reçu un volume de commande substantiel pour la construction des lanceurs et des satellites européens, la plus spectaculaire étant celle de la coiffe d'Ariane, autrement dit la partie supérieure du lanceur qui s'ouvre lors de la mise en orbite pour éjecter le satellite dans l'espace.

Notre industrie a également su répondre aux appels d'offres de la NASA comme en témoignent les moteurs électriques des sondes martiennes Spirit et Opportunity. Prévus et calibrés pour fonctionner trois mois, 28 des 30 moteurs des deux petits robots sont toujours en parfait état de marche trois ans après l'*amarsissage*! Aujourd'hui la Confédération s'apprête à réviser sa politique spatiale et a créé trois groupes de travail qui vont s'atteler aux problèmes du droit spatial, de la sécurité dans l'espace et des nouveaux développements technologiques. La future mise en service du système européen Galileo, concurrent de l'américain GPS, projet mi-civil, mi-militaire, peut poser d'intéressants problèmes de législation. La frilosité habituelle du Conseil fédéral est suffisamment soulignée pour ne pas se féliciter de l'existence d'une vraie vision pour la politique spatiale, mais manque de chance, la presse n'en parle pas et notre gouvernement ne sait visiblement pas communiquer sur ce qui marche bien. *jpg*